



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de DUNKERQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Société DUNKERQUE MULTIBULK TERMINAL - siège social : Port 2961, 2961 route du Bassin maritime 59140 DUNKERQUE - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de production de plaques de plâtre, à DUNKERQUE Port 2890, route du fossé défensif, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact du 29 mai 2017 et de l'avis de l'autorité environnementale émis le 7 août 2017.

L'enquête publique se déroulera dans la commune de DUNKERQUE du 18 septembre 2017 au 18 octobre 2017 inclus.

Monsieur Albert DERYM, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de DUNKERQUE, au lieu de consultation du dossier, le 22 septembre 2017 de 9 heures à 12 heures, le 29 septembre 2017 de 14 heures à 17 heures, le 11 octobre 2017 de 9 heures à 12 heures, le 18 octobre 2017 de 14 heures à 17 heures.

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie de DUNKERQUE, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Loïc LE LOUP, Directeur de projets - Tél. : 06.70.86.57.58 - loic.loup@f-scott.net.

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairie de DUNKERQUE, ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'à la mairie de DUNKERQUE pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.